

Objectifs : L'objectif est d'acquérir ou de mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique. Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires de l'AIPR. S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.

PUBLIC VISÉ :

Salarié d'entreprise de travaux intervenant en préparation :
Administrative et technique des travaux
Encadrant les chantiers de travaux.

PRÉ REQUIS :

Être âgé de 18 ans minimum
Maîtriser le français (oral et écrit)
Document d'identité à jour pour présentation à l'examen

DURÉE, DATES, LIEU, HORAIRES :

6 heures + 1 heure de tests
En entreprise ou dans notre centre de formation
Horaires et dates : cf. convention ou offre de formation

MODALITÉ D'ORGANISATION :

Formation en groupe jusqu'à 8 personnes
Connexion internet obligatoire - En présentiel

VALIDITE :

5 ans.

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES :

- 1 salle de formation équipée d'ordinateurs ou de tablettes connectées à internet
- Support de cours, livret stagiaire
- Formateur spécialisé
- Apports théoriques sous formes d'exposés, illustrations, photos, cas pratiques
- Entraînement au passage du QCM AIPR
- Tour de table pour ajuster le parcours pédagogique.
- Suivi d'un plan précis pour le programme.
- Partie théorique : exposé, exercices, échanges, démonstrations.

TARIF :

Nous contacter.

Etablissement accessible aux personnes en situation de handicap :

Contactez Fégré Formations : 03.54.44.45.44
contact@fegeleforma.com

PROGRAMME :

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux.
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- L'apport éventuel des exploitants.
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

SUIVI - ÉVALUATIONS :

Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation ou de compétences (si réussite à l'examen)
Passage de l'évaluation par QCM à l'issue de la formation.

La délivrance de l'attestation de compétence AIPR est conditionnée à l'obtention d'un minimum de 36 points sur 60 possibles
Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.